

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1 Date de révision: 12-08-2015 Numéro de la FS: 100000003301 Date de dernière parution: 12-08-2015
Date de la première parution: 12-08-2015

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Code du produit : 91072

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Kimberly-Clark Corporation

Adresse : 1400 Holcomb Bridge Road,
Roswell, GA 30076-2199

Téléphone : 1-888-346-6452

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-877-561-6587

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation de la peau : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

Risque d'aspiration : Catégorie 1

Élément étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Déclarations sur les risques : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1 Date de révision: 12-08-2015 Numéro de la FS: 10000003301 Date de dernière parution: 12-08-2015
Date de la première parution: 12-08-2015

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / Se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P331 Ne PAS faire vomir.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Autres dangers

Les pourcentages du mélange qui suivent consistent en ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue: 9 %

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
alkanes, C9-12-iso-	90622-57-4	>= 50 <
Dihydromyrcenol	18479-58-8	>= 20 - <= 50
decanal	112-31-2	>= 1 - < 10
Limonene	5989-27-5	>= 1 - < 10
allyl (3-methylbutoxy)acetate	67634-00-8	>= 1 - < 10
Citral	5392-40-5	>= 0.1 - < 1
2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	68039-49-6	>= 0.1 - < 1
Scentenal	86803-90-9	>= 0.1 - <= 1

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers soins.

En cas d'inhalation : Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1	Date de révision: 12-08-2015	Numéro de la FS: 10000003301	Date de dernière parution: 12-08-2015 Date de la première parution: 12-08-2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux	: En cas de contact oculaire, retirez les lentilles et rincez immédiatement et abondamment avec de l'eau, aussi sous les paupières, pendant 15 minutes au moins.
En cas d'ingestion	: NE PAS faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	: Pas d'information disponible.
Avis aux médecins	: Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	: NE PAS utiliser de jet d'eau.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Produits de combustion dangereux	: Monoxyde de carbone, bioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée).
Autres informations	: Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage	: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
---	---

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1 Date de révision: 12-08-2015 Numéro de la FS: 100000003301 Date de dernière parution: 12-08-2015
Date de la première parution: 12-08-2015

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Matières à éviter : Pas de restrictions particulières à l'entreposage avec d'autres produits.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
orange oil	8008-57-9	TWA (mist - total)	10 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA (mist - respirable)	5 mg/m ³	NIOSH REL
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	TWA	100 ppm	ACGIH
		STEL	150 ppm	ACGIH
		TWA	100 ppm 600 mg/m ³	OSHA Z-1
		TWA	100 ppm 600 mg/m ³	OSHA P0
		STEL	150 ppm 900 mg/m ³	OSHA P0
		TWA	100 ppm 600 mg/m ³	NIOSH REL
		ST	150 ppm 900 mg/m ³	NIOSH REL

Composants	No. CAS
Dihydromyrcenol	18479-58-8
decanal	112-31-2
2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	68039-49-6
Citral	5392-40-5
Octanal	124-13-0

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1	Date de révision: 12-08-2015	Numéro de la FS: 100000003301	Date de dernière parution: 12-08-2015 Date de la première parution: 12-08-2015
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

Remarques	: En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Protection des yeux	: Inutile dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps	: inutile dans les conditions normales d'utilisation
Mesures de protection	: Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.
Mesures d'hygiène	: Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide liquide
Couleur	: incolore clair
Odeur	: plaisante plaisante
Point d'éclair	: 63 °C 57 °C
Densité relative	: 0.885 - 0.889 (20 °C) 0.766 - 0.8

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Chaleur.
Produits incompatibles	: Acides forts et oxydants forts
Produits de décomposition	: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1	Date de révision: 12-08-2015	Numéro de la FS: 100000003301	Date de dernière parution: 12-08-2015 Date de la première parution: 12-08-2015
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

dangereux

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 4,064 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Dihydromyrcenol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle et femelle): 4,100 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Lapin): > 5,000 mg/kg

Limonene:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
BPL: oui

Citral:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle et femelle): 6,800 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Produit:

Remarques: Irritation modérée de la peau

Composants:

Dihydromyrcenol:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour la peau.

decanal:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Limonene:

Espèce: Lapin

Méthode: Directives du test 404 de l'OECD

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

Citral:

Évaluation: Irritant pour la peau.

2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde:

Évaluation: Irritant pour la peau.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1	Date de révision: 12-08-2015	Numéro de la FS: 100000003301	Date de dernière parution: 12-08-2015 Date de la première parution: 12-08-2015
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

Lésion/irritation grave des yeux

Produit:

Remarques: Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme irritant les yeux.

Composants:

Dihydromyrcenol:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation modérée des yeux

decanal:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Limonene:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

BPL: oui

Citral:

Résultat: Irritation des yeux

2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde:

Évaluation: Irritant pour les yeux.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Composants:

Dihydromyrcenol:

Espèce: Souris

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

decanal:

Espèce: Les êtres humains

Résultat: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Limonene:

Espèce: Souris

Méthode: Directives du test 429 de l'OECD

Résultat: Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

BPL: oui

Citral:

Résultat: Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde:

Évaluation: Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1	Date de révision: 12-08-2015	Numéro de la FS: 100000003301	Date de dernière parution: 12-08-2015 Date de la première parution: 12-08-2015
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

Cancérogénicité

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par OSHA (Administration de la sécurité et santé au travail - Etats-Unis).

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

Toxicité par aspiration

Produit:

La substance ou le mélange est reconnu comme présentant des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain ou doit être considéré comme s'il présentait des dangers de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Composants:

alkanes, C9-12-iso-:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Limonene:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Pas d'information disponible.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Pas d'information disponible.

Toxicité pour les algues : Remarques: Pas d'information disponible.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1 Date de révision: 12-08-2015 Numéro de la FS: 10000003301 Date de dernière parution: 12-08-2015
Date de la première parution: 12-08-2015

Composants:

Dihydromyrcenol:

Toxicité pour les poissons : CL50: 27.8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50: 38 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50: 80 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

decanal:

Toxicité pour les poissons : CL50: 2.1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50: 1.94 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50: 4.5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Limonene:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0.720 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.36 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Citral:

Toxicité pour les poissons : CL50: 6.78 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 6.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50: 6.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1	Date de révision: 12-08-2015	Numéro de la FS: 100000003301	Date de dernière parution: 12-08-2015 Date de la première parution: 12-08-2015
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde:

Évaluation écotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Pas d'information disponible.

Composants:

Dihydromyrcenol:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

decanal:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Citral:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Potentiel bioaccumulatif

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Composants:

Dihydromyrcenol:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.25

decanal:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 3.760

Limonene:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.38

Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes

Produit:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

Information écologique sup- : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1	Date de révision: 12-08-2015	Numéro de la FS: 100000003301	Date de dernière parution: 12-08-2015 Date de la première parution: 12-08-2015
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

plémentaire

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation Internationale

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1169
Nom d'expédition : EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
Classe : 3
Groupe d'emballage : III

Code IMDG

No. UN : UN 1169
Nom d'expédition : EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Polluant marin : non

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1	Date de révision: 12-08-2015	Numéro de la FS: 100000003301	Date de dernière parution: 12-08-2015 Date de la première parution: 12-08-2015
----------------	---------------------------------	----------------------------------	---

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance chimique dangereuse inscrite à la table 116.4A de la section 311 de la loi sur la protection de l'eau des États-Unis (Clean Water Act).

Ce produit ne contient aucune substance chimique dangereuse inscrite à la table 117.3 de la section 311 de la loi sur la protection de l'eau des États-Unis (Clean Water Act).

Ce produit ne contient pas les polluants toxiques suivants, énumérés selon la Section 307 de l'US Clean Water Act

Massachusetts Right To Know

Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	1 - 5 %
Octanal	124-13-0	1 - 5 %

Pennsylvania Right To Know

alkanes, C9-12-iso-	90622-57-4	90 - 100 %
Dihydromyrcenol	18479-58-8	90 - 100 %
orange oil	8008-57-9	10 - 20 %
allyl (3-methylbutoxy)acetate	67634-00-8	5 - 10 %
decanal	112-31-2	5 - 10 %
exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl acetate	125-12-2	5 - 10 %
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	1 - 5 %

New Jersey Right To Know

alkanes, C9-12-iso-	90622-57-4	90 - 100 %
Dihydromyrcenol	18479-58-8	90 - 100 %
orange oil	8008-57-9	10 - 20 %
allyl (3-methylbutoxy)acetate	67634-00-8	5 - 10 %
decanal	112-31-2	5 - 10 %
exo-1,7,7-trimethylbicyclo[2.2.1]hept-2-yl acetate	125-12-2	5 - 10 %
Dipropylene glycol methyl ether	34590-94-8	1 - 5 %

California Prop 65 : Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction

FICHE SIGNALÉTIQUE

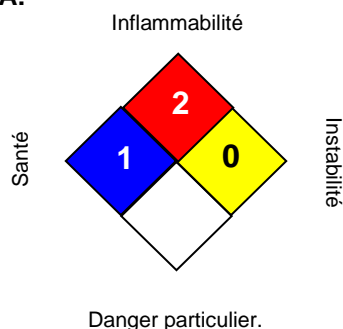
SCOTT® Continuous Air Freshener Refill - Ocean

Version 1.1 Date de révision: 12-08-2015 Numéro de la FS: 100000003301 Date de dernière parution: 12-08-2015
Date de la première parution: 12-08-2015

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

NFPA:



HMIS III:

SANTÉ	3
INFLAMMABILITÉ	2
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extrême, * = Chronique

Date de révision : 12-08-2015

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

US / 3F